

Procès-verbal de la 30^{ème} assemblée générale ordinaire Mercredi 3 avril 2019 à Berthoud

1. Allocution de bienvenue

Cindy Freudenthaler souhaite la bienvenue aux membres et invités de la Conférence Vélo Suisse. Elle excuse l'absence de Kathrin Hager, convalescente en raison d'une opération du genou. Cindy Freudenthaler et Daniel Sigrist se chargent donc de diriger la réunion. Cindy Freudenthaler remercie la ville de Berthoud pour l'organisation de la séance, l'excursion du Veloring l'après-midi et l'apéritif qu'ils nous ont offert.

2. Procès-verbal de la 29^{ème} assemblée générale 2018 à Saint-Gall

L'assemblée approuve le procès-verbal envoyé par mail à l'avance, avec une abstention et sans opposition.

3. Rapport annuel 2018

Le rapport annuel avait également été envoyé aux membres et est consultable à l'assemblée générale. Après qu'il ait été brièvement présenté, il est adopté à l'unanimité et sans abstentions.

4. Comptes 2018

Martin Urwyler commente les comptes qui avaient été envoyés par mail aux participants et qui sont également consultables à l'assemblée générale. L'exercice se termine avec un bénéfice de 1'420.03.- CHF alors qu'un bénéfice de 200.- CHF avait été budgété. Le bénéfice concernant le poste Assemblée générale n'avait pas été prévu ; il découle du fait que le canton et la ville de Saint-Gall nous ont généreusement offert le repas de midi (la Conférence Vélo Suisse n'attend pas de bénéfice des assemblées générales). La fortune au 31.12.2018 s'élève à 75'592.39.- CHF. Stefan Bürgler lit le rapport des vérificateurs de comptes et recommande l'approbation des comptes. Le Comité adresse tous ses remerciements à Beata Urwyler pour la tenue rigoureuse de la comptabilité. Les comptes annuels et le rapport des vérificateurs de comptes sont approuvés à l'unanimité et sans abstentions.

5. Nouveaux membres, mutations (pour information)

Nouveaux membres:

- Ville de Gossau SG: Florin Scherrer et Hans-Peter Roters
- Pistes Recyclables, Middel FR: Baptiste Morier
- Schneiter Verkehrsplanung AG, Zurich: Marc Schneiter

Marc Schneiter se présente brièvement. Les autres nouveaux membres étaient excusés.

Mutations:

- TBF + Partner AG: Christian Ochsner remplace Gion Flurin Schmucki
- Canton de Saint-Gall: Daniel Litscher nouvellement inscrit en tant que 3^e personne
- Canton de Berne: Erik Gorrengourt nouvellement inscrit en tant que 2^e personne
- Roland Ribli & Associés SA: Véronique de Sépibus remplace Isabelle Voser-Junod
- Ville de Lancy: Claudia Bogenmann remplace Emily Tombet
- Région de Morges: Jean-Christophe Birchler remplace Regina Witter
- Büro für Mobilität AG: Cindy Freudenthaler nouvellement inscrite en tant que 2^e personne
- Ville de Lausanne: Fabien Roland nouvellement inscrit en tant que 2^e personne
- Ville de Delémont: Cédric Neukomm remplace David Siffert

6. Elections

Le comité précédent, qui avait été complété en 2018, est candidat à sa réélection. Y sont représentés quatre cantons, deux villes, trois bureaux privés et une organisation. Il compte six personnes de Suisse allemande, trois de Suisse romande et une du Tessin. Le comité au complet est réélu par acclamation pour les deux ans à venir, dans la composition suivante :

- Kathrin Hager, canton de Thurgovie (présidente)
- Cindy Freudenthaler, Büro für Mobilität AG (vice-présidente)
- Gabrio Baldi, canton du Tessin
- Oliver Dreyer, B+S AG
- Laurent Dutheil, Transitec SA
- Raphael Knuser, ville de Zurich
- Armin Schmauss, canton de Bâle-campagne
- Fabian Schwab, canton de Vaud
- Lukas Stadtherr, Fondation SuisseMobile
- Martin Urwyler, ville de Lucerne

Les vérificateurs des comptes, Stefan Bürgler et Christoph Lippuner, sont également réélus à l'unanimité et sous les applaudissements : un grand merci pour leur travail !

7. Programme d'activités 2019

Le programme annuel avait été envoyé par mail et est brièvement présenté. Il est approuvé à l'unanimité. Le rapport annuel et le programme d'activités seront accessibles sur le site internet après l'assemblée générale.

8. Budget 2019

Le comité prévoit un déficit de 7'800.- CHF pour 2019. Ce déficit est expliqué par la mise sur pied d'échanges d'expériences dirigés par un modérateur à propos des itinéraires cyclables prioritaires (voies express), et par le fait qu'aucune contribution aux frais n'est demandée pour l'assemblée générale. Par ailleurs, il est favorable de réduire un peu la fortune de l'association, sans quoi elle devient imposable. Globalement, le budget est du même ordre de grandeur que les années passées. L'assemblée approuve le budget 2019 à l'unanimité et sans abstentions.

9. Demandes et divers

Oskar Balsiger évoque le manque d'outils et d'opportunités dans le domaine législatif et des normes. La Conférence Vélo est en train d'inventorier les instruments, dans le but d'obtenir leur mise en service (cf. programme d'activités 2019).

Livio Peterer pose une question à propos des bordures pour les pistes cyclables. Elles sont souvent omises pour des raisons de coût ou parce qu'on doute de leur légalité. Daniel Sigrist évoque la procédure de consultation en cours de la norme SN 640 862 de la VSS. La Conférence Vélo Suisse va mentionner la bordure dans sa contribution. Un échange d'expériences est souhaité : merci de vous adresser directement à Livio Peterer en tenant le secrétariat de la Conférence Vélo informé des résultats.

Pour le procès-verbal: Daniel Sigrist, 04.04.2019